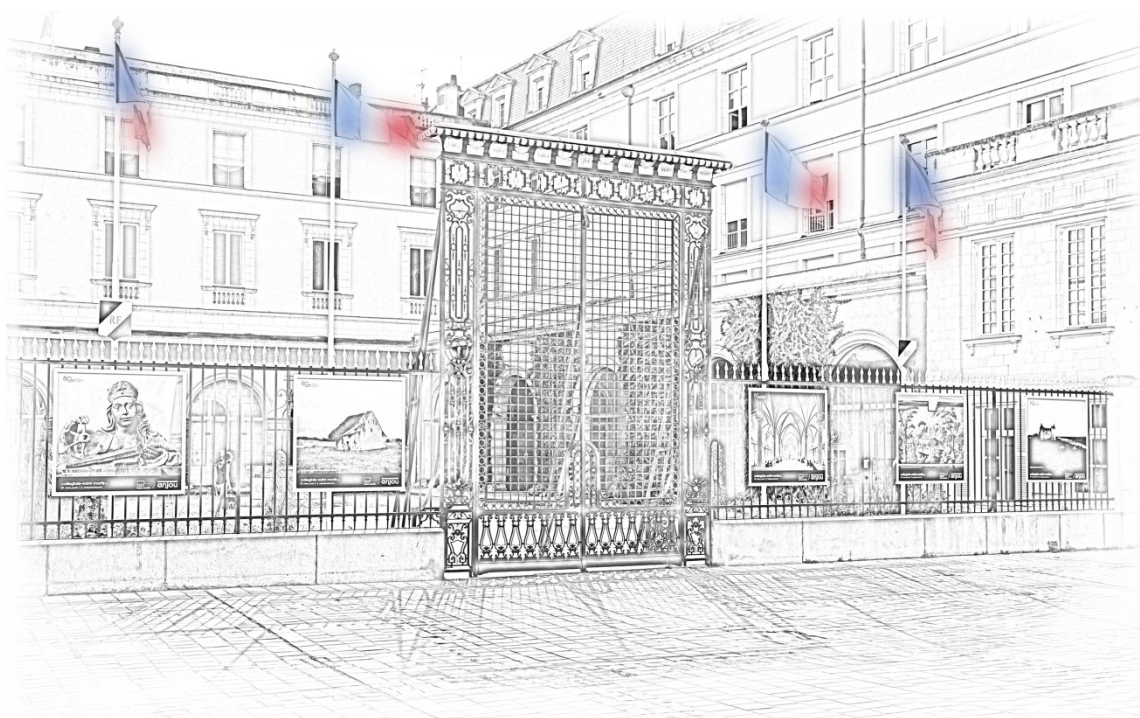




DOSSIER DE PRESSE



BILAN DES EMPLOIS FRANCS

6 février 2020

PLUS DE 500 CONTRATS SIGNÉS EN MAINE-ET-LOIRE

La première phase d'expérimentation des « emplois francs » a été lancée le 1^{er} avril 2018 et concernait sept territoires d'expérimentations, dont la communauté urbaine d'Angers-Loire Métropole.

Devant les premiers résultats concrets, Muriel Pénicaud, ministre du Travail, Annick Girardin, ministre des Outre-mer et Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement, ont étendu en mars 2019 ce dispositif à de nouveaux territoires, incluant désormais l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville du département, à savoir :

- Angers : Belle-Beille, Roseraie, Savary, Grand-Pigeon, Monplaisir, Hauts-de-Saint-Aubin, Beauval-Bédier-Morellerie ;
- Trélazé : le Grand-Bellevue ;
- Cholet : Bretagne-Bostangis, Jean Monnet, Favreau-Les Mauges, Colline-Villeneuve ;
- Saumur : Chemin vert-Hauts Quartiers.

RAPPEL DU PRINCIPE DES EMPLOIS FRANCS

Une entreprise ou une association, embauchant un demandeur d'emploi habitant en quartier prioritaire visé par le dispositif des emplois francs, bénéficie d'une **prime pour l'embauche en CDI ou en CDD de plus de 6 mois**.

Montant de l'aide
pour une embauche à temps plein

CDI		15 000 € <i>Sur 3 ans (5 000€ par an)</i>
CDD		5 000 € <i>Sur 2 ans (2 500€ par an)</i>

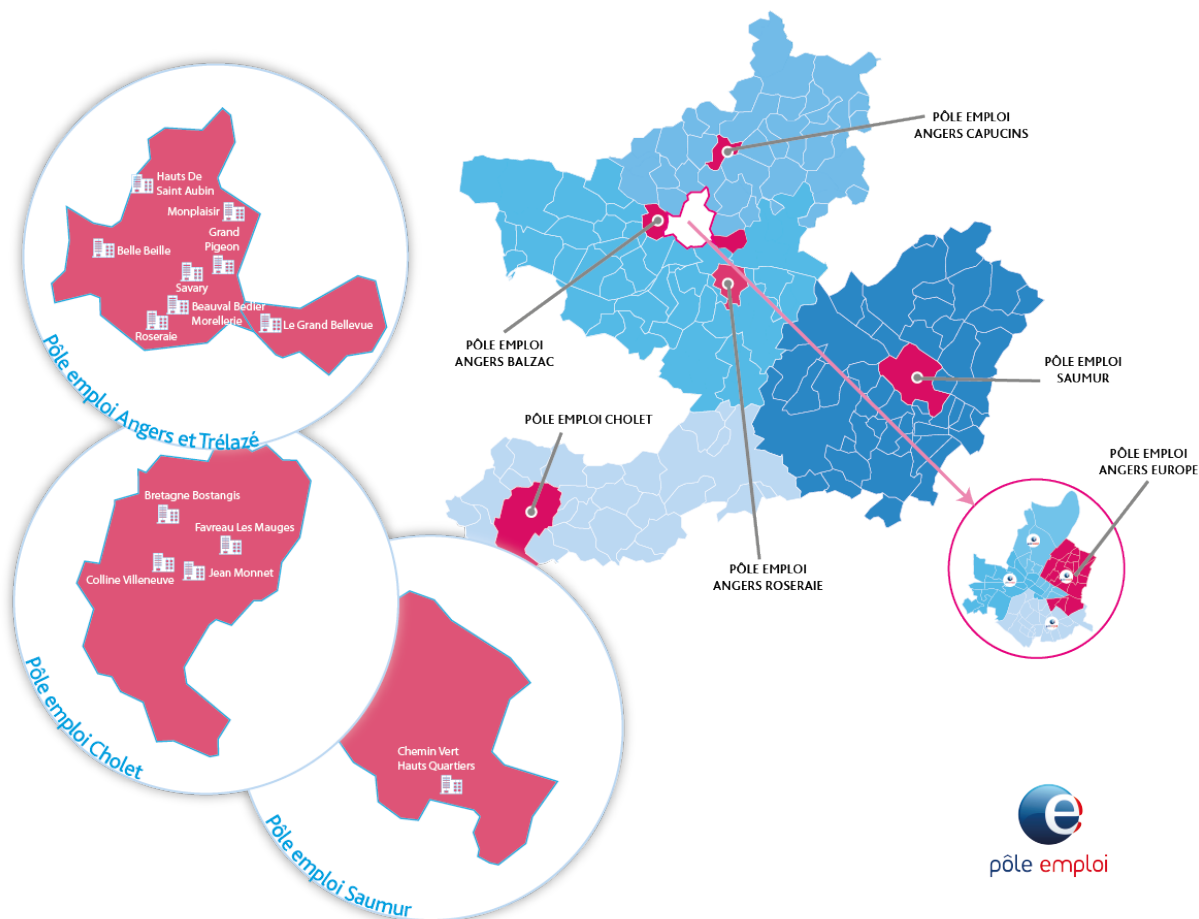
pôle emploi

Tout au long de 2019, des actions ont été mises en place régulièrement

- **Actions de recrutement** : Job dating à minima tous les 2 mois sur les 3 territoires du 49 : entre 5 et 10 entreprises présentes – entre 60 et 80 demandeurs d'emploi QPV préparés et présentés aux employeurs présents – Entre 8 à 12 recrutements en emplois francs à l'issue de chaque job dating.
- **Actions de promotion de la mesure auprès des demandeurs d'emploi (en lien avec des recrutements)** :
- Partenariats avec ALDEV et les bailleurs sociaux de la ville d'Angers lancés en janvier 2019 – distribution de flyers valorisant le dispositif au cœur des QPV, directement dans les boîtes aux lettres des résidents pour faire connaître les emplois à pourvoir rapidement (Burger King, Coriolis...)
- Cafés emploi (ALDEV et partenaires de l'emploi) organisés au cœur de chaque quartier, tous les mois, pour présenter les opportunités d'emploi du territoire aux résidents.

N+2 : Où en est-on ?

Près de deux ans après leur lancement et un an après leur élargissement, quel est le bilan en Maine-et-Loire ?



525 contrats signés

au 31 décembre 2019



80% d'embauche en CDI



17% en CDD



Les bénéficiaires

65% ont entre 26 et 49 ans
53% sont des femmes

Les secteurs d'activité qui ont recruté



Aide à domicile



Restauration traditionnelle



Centres d'appels



Nettoyage



Tout savoir sur les Emplois francs

Un site d'information www.travail-emploi.gouv.fr/emplois-francs est mis en place afin de répondre aux questions de tous les publics concernés, avec appel possible des entreprises au 3995 de Pôle emploi.

Contacts presse : Pôle Emploi

Sophie Aubin - Tél. 06 17 82 50 55

Direction Territoriale de Maine et Loire – Angers Agglomération